

Institut de la statistique du Québec
Plan d'action de développement durable 2022-2023 – Addenda

Orientation gouvernementale 1 Renforcer la gouvernance du développement durable dans l'administration publique		
Actions	Indicateurs	Cibles
Objectif gouvernemental 1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique		
1. Adopter des pratiques favorisant la réduction et le réemploi des ressources	1. Nombre de gestes favorisant la réduction et le réemploi	Minimum de dix gestes durant l'année
2. Réduire l'utilisation de papier et d'encre dans les activités courantes	2. Nombre total de pages imprimées par l'ensemble des employés	Réduction du nombre de pages imprimées sous le seuil de l'année 2019-2020
3. Promouvoir l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable par les employés	3. Nombre d'activités d'information ou de sensibilisation offertes	Trois activités
4. Calculer la part des acquisitions responsables dans l'ensemble des acquisitions effectuées au cours de l'année (objectif 1)	4.1 Proportion des acquisitions responsables sur le total des acquisitions (%)	Obligation de rendre compte de la proportion calculée pour l'année 2022-2023
	4.2 Montant des acquisitions responsables sur le montant total des acquisitions (\$)	Obligation de rendre compte du montant pour l'année 2022-2023
Objectif gouvernemental 1.2 Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics		
5. Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales ciblées (objectif 2)	5.1 Pourcentage des interventions gouvernementales ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité (%)	Obligation de rendre compte du pourcentage calculé pour l'année 2022-2023
	5.2 Nombre d'interventions gouvernementales ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité (n)	Obligation de rendre compte du nombre pour l'année 2022-2023
Objectif gouvernemental 1.4 Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique		
6. Poursuivre le développement des connaissances et des compétences des employés en matière de développement durable	6. Organisation d'un séminaire sur le thème du développement durable destiné à l'ensemble des employés	D'ici le 31 mars 2023

Orientation gouvernementale 2 Développer une économie prospère d'une façon durable – verte et responsable		
Actions	Indicateurs	Cibles
Objectif gouvernemental 2.5 Aider les consommateurs à faire des choix responsables		
7. Poursuivre les travaux statistiques et les analyses concernant les enjeux du développement durable	7. Publication d'une première analyse portant sur l'empreinte carbone des ménages au Québec	Diffusion du document d'analyse au printemps 2022

Note: Le pourcentage des programmes de soutien financier normés qui incluent des critères écoresponsables ou écoconditionnels (objectif 3) n'a pas été pris en considération dans le présent PADD, car l'Institut de la statistique du Québec n'est pas concerné par cet objectif.